



Quatre actifs sur dix quittent chaque jour leur intercommunalité de résidence pour aller travailler

Avec 2 244 000 actifs occupés, le Grand Est est la cinquième région de France, mais la première en proportion de navetteurs. Plus de quatre actifs occupés sur dix font chaque jour le trajet vers une autre intercommunalité que la leur ou vers un pays voisin, pour aller travailler. Dans celles qui comptent plus de navetteurs entrants que de sortants, le volume d'actifs diminue, alors qu'il reste globalement stable dans les EPCI frontaliers. Les déplacements quotidiens domicile-travail sur longue distance sont plus fréquents dans le Grand Est. Dans une tendance 2006-2016 orientée à la baisse de l'emploi et du nombre d'actifs occupés dans le Grand Est, la spécialisation des territoires se renforce légèrement. Les EPCI plutôt résidentiels le deviennent davantage et les EPCI plutôt employeurs voient leur rôle de polarisation par l'emploi se renforcer.

Philippe Marchet, Vincent Monchâtre, Insee

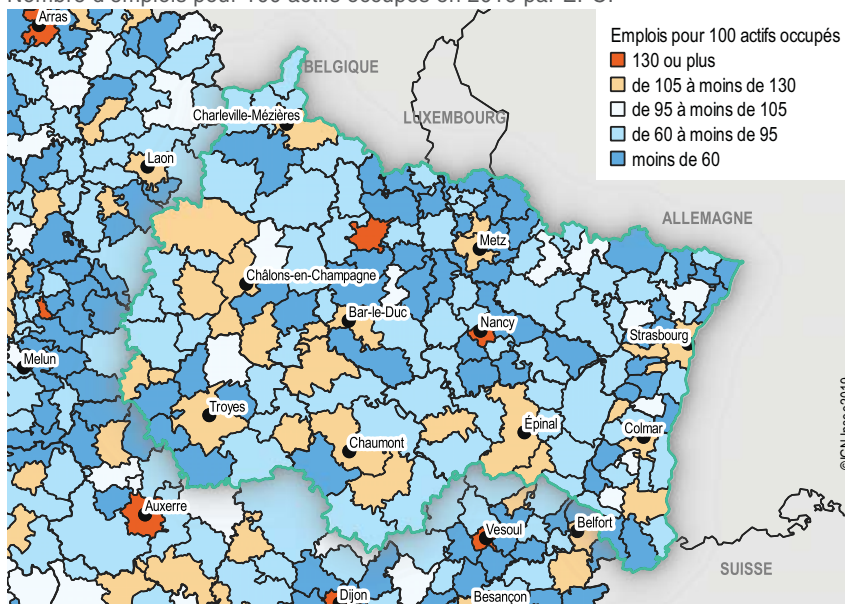
En 2016, les 149 EPCI du Grand Est comptent 5 555 000 habitants, dont 2 244 000 actifs occupés, ce qui en fait la cinquième région de France métropolitaine en volume d'actifs, pour 2 068 000 emplois.

Le Grand Est compte seulement 92 emplois pour 100 actifs occupés, contre 97 en France de province, ce qui en fait la région où le déficit d'emplois, au regard de la main-d'œuvre disponible, est le plus marqué (figure 1). Cela est à relier à la proportion importante d'actifs résidant dans la région et travaillant à l'étranger (encadré). Seule l'Île-de-France compte plus d'emplois que d'actifs occupés (105 pour 100).

Entre 2006 et 2016, le nombre d'actifs occupés et le nombre d'emplois diminuent dans la région (respectivement -0,3 % et -0,4 % par an), alors qu'ils augmentent tous deux de 0,2 % en France de province. Le Grand Est est le territoire où ces baisses sont les plus fortes, devant la Bourgogne-Franche-Comté, le Centre-Val de Loire, la Normandie et les Hauts-de-France.

1 Les EPCI de Verdun et Nancy polarisent davantage l'emploi

Nombre d'emplois pour 100 actifs occupés en 2016 par EPCI



Source : Insee, recensement de la population 2016.

Les emplois et les actifs se répartissent sur le territoire du Grand Est de façon plus homogène que dans l'ensemble des

autres régions de province. Comme au niveau national, la répartition spatiale des actifs occupés est identique en 2006

et 2016, alors que celle des emplois est légèrement plus inégale.

Une mobilité des actifs plus élevée et en hausse dans le Grand Est

Dans la région, 936 000 actifs ne travaillent pas dans l'intercommunalité où ils habitent, dont 172 000 travailleurs frontaliers. Le Grand Est présente la plus forte part de navetteurs de toutes les régions : 41,7 %, pour 34,2 % en France de province. Cette part progresse davantage dans la région qu'au niveau national (+ 4,6 points entre 2006 et 2016, contre + 3,8 points). Les frontaliers constituent 18,3 % des navetteurs et expliquent plus du quart de la hausse du nombre de navetteurs.

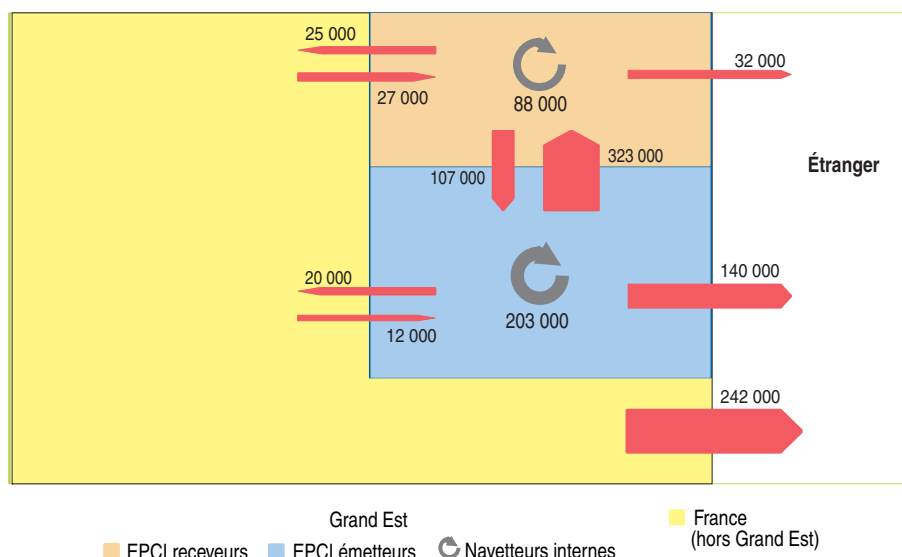
Les trajets domicile-travail se font surtout entre intercommunalités voisines, mais dans la région, les déplacements au-delà des EPCI limitrophes s'avèrent également fréquents. Ainsi, 13,2 % des actifs résidant dans un EPCI de la région et travaillant en France occupent un emploi au-delà des EPCI voisins, soit 2,5 points de plus qu'en moyenne en province, ce qui place le Grand Est au troisième rang des régions derrière les Hauts-de-France et le Centre-Val de Loire. Les régions où ces déplacements longue distance sont les plus fréquents sont limitrophes de l'Île-de-France, où une part importante de leurs emplois est située. Ces déplacements ont aussi progressé plus rapidement qu'en province ; en 2006, ils ne concernaient que 10,9 % des actifs occupés du Grand Est pour 9,7 % en province.

Dans huit EPCI sur dix, les actifs sortants sont plus nombreux que les entrants

Dans 120 EPCI de la région, les actifs travaillant en dehors du territoire de l'EPCI sont plus nombreux que les navetteurs venant y travailler (EPCI émetteurs, plutôt résidentiels) : 686 000 navetteurs sortants contre 322 000 navetteurs entrants (figure 2). La communauté de communes de l'Arc Mosellan a le solde sortants-entrants le plus élevé (15 600 actifs occupés en 2016, 12 900 sortants, principalement vers l'étranger et la communauté d'agglomération Portes de France-Thionville, et 2 200 entrants). Ces EPCI regroupent 51 % de la population régionale et 52 % des actifs occupés en 2016 pour 39 % des emplois du Grand Est.

Près de la moitié des navetteurs de ces territoires (47 %) travaillent dans un des 29 EPCI du Grand Est où le nombre d'entrants dépasse celui des sortants (EPCI receveurs, comprenant souvent un pôle ou grand pôle d'emplois), soit 323 000 navetteurs ; 23 % ont un emploi hors de la région, soit 160 000 navetteurs, dont 140 000 à l'étranger. Les 30 % restants (203 000 navetteurs) travaillent dans un autre EPCI émetteur que

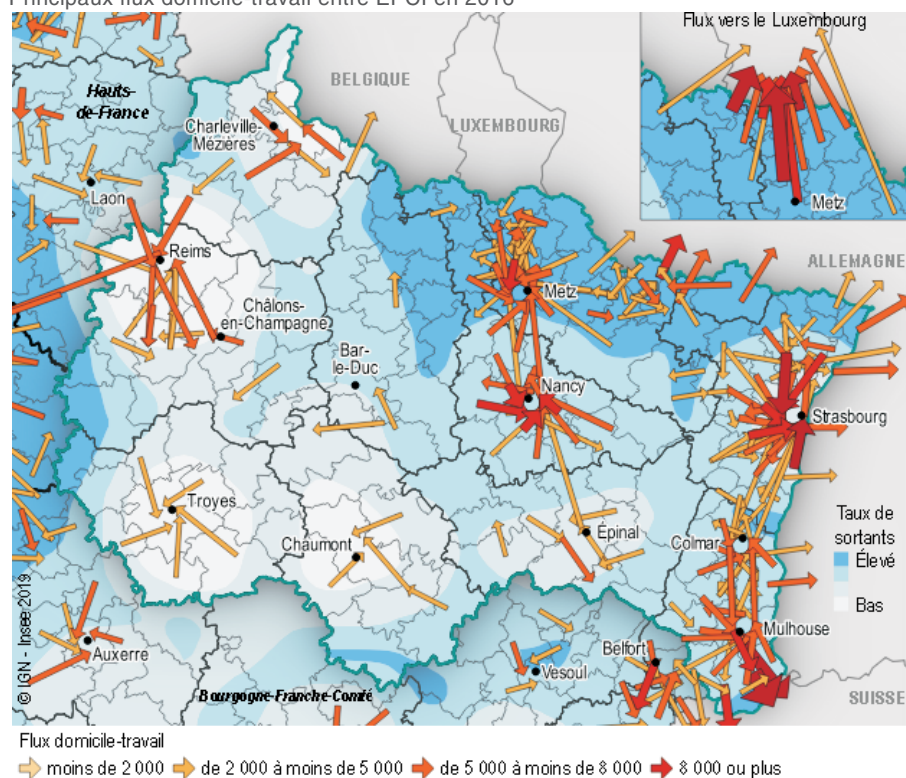
2 Flux de navetteurs entre EPCI, vers l'étranger et les autres régions



Lecture : parmi les actifs résidant dans un EPCI émetteur du Grand Est, 323 000 travaillent dans un EPCI receveur de la région (soit 47 %), 203 000 dans un autre EPCI émetteur du Grand Est, 140 000 ont un emploi à l'étranger et 20 000 dans une autre région de France. Au total, 686 000 personnes sortent des EPCI émetteurs et 322 000 y entrent.
Source : Insee, recensement de la population 2016.

3 Des actifs beaucoup plus mobiles dans l'est de la région

Principaux flux domicile-travail entre EPCI en 2016



Champ : flux d'au moins 1 000 navetteurs et d'au plus 200 km.
Source : Insee, recensement de la population 2016.

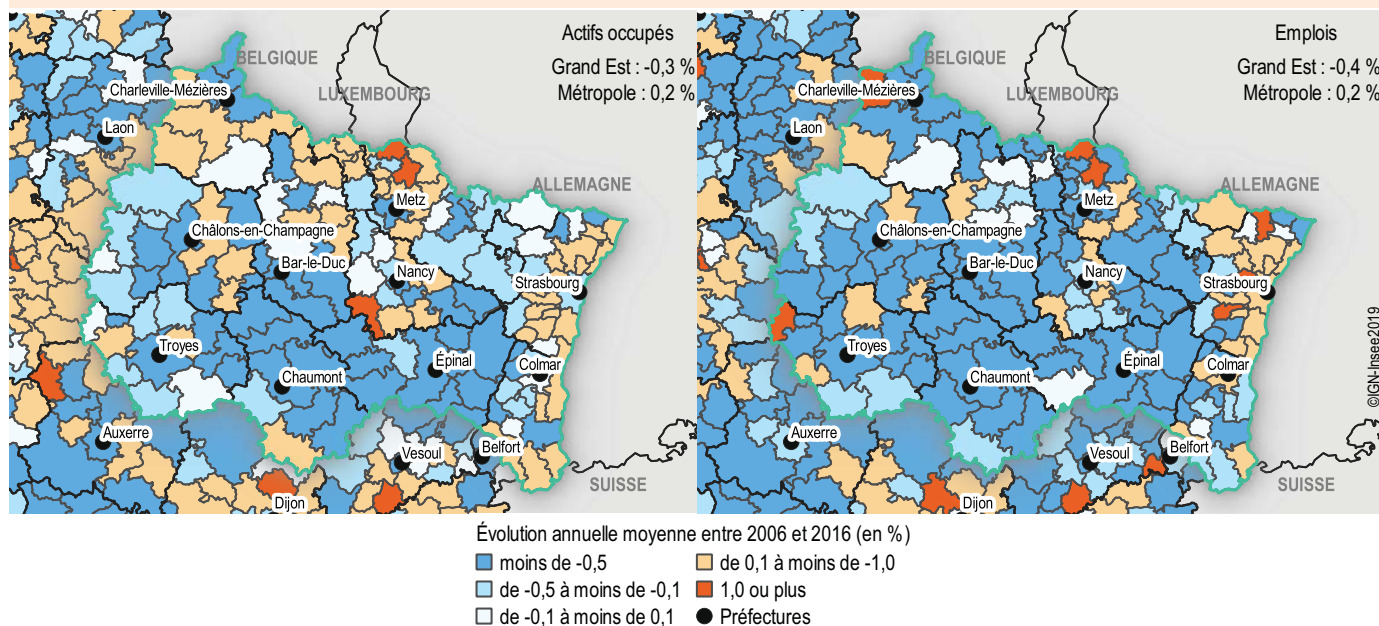
leur. Avec deux tiers de ses actifs occupés travaillant à l'étranger, la communauté de communes de Cattenom et environs s'avère l'EPCI français le plus concerné par l'emploi transfrontalier.

Les actifs se déplacent davantage qu'il y a dix ans : en 2016, 58,3 % des actifs occupés exercent une activité dans l'intercommunalité où ils habitent, soit 4,6 points de moins qu'en 2006. S'agissant des actifs des EPCI plutôt résidentiels, la proportion est de

42 %, et elle a perdu 5 points. Le nombre de navetteurs en provenance de ces EPCI augmente de 57 000 entre 2006 et 2016, soit + 0,9 % par an. Cette hausse est plus forte parmi les actifs qui travaillent dans une autre région ou à l'étranger (respectivement + 2,3 % et + 1,4 % par an).

Quant aux actifs habitant dans un EPCI plutôt employeur, ils se déplacent aussi de plus en plus souvent pour aller travailler : en 2016, 77 % d'entre eux occupent un emploi

4 En dix ans, les Vosges et la Haute-Marne perdent des actifs occupés et des emplois



Source : Insee, recensements de la population 2006 et 2016.

dans leur EPCI de résidence, en baisse de 3 points en dix ans. Cette tendance est liée à une augmentation des déplacements entre EPCI receveurs : + 11 000 navetteurs entre 2006 et 2016, soit une hausse de 1,3 % par an, pour atteindre 88 000 sortants.

La part de navetteurs sortants parmi les actifs occupés est en hausse dans la quasi-totalité des EPCI (144 sur 149), surtout dans ceux situés loin des grands pôles d'emplois. S'agissant des EPCI plutôt résidentiels, la proportion de navetteurs sortants augmente de 6,3 points dans les intercommunalités situées à plus de 40 km d'un pôle d'emplois et de 4,4 points dans les EPCI plus proches. L'écart est moins important dans les EPCI plutôt employeurs : respectivement + 3,6 et + 3,2 points.

Les plus gros EPCI concentrent plus d'emplois que d'actifs occupés, tous deux en baisse

Dans le Grand Est, 29 EPCI accueillent plus de navetteurs qu'ils n'en voient partir

(438 000 entrants pour 251 000 sortants), notamment la communauté de communes des Rives de Moselle, dont sept emplois sur dix sont occupés par des navetteurs. Avec 207 habitants/km², ces territoires sont trois fois plus densément peuplés que les EPCI émetteurs. Les EPCI receveurs sont majoritairement ceux des principales villes de la région (figure 3). Ils rassemblent 61 % des emplois et 48 % des actifs occupés du Grand Est.

Le nombre de frontaliers y est nettement plus faible que dans les EPCI plutôt résidentiels (32 000 contre 140 000), mais le nombre de personnes travaillant dans une autre région y est plus important. Celui-ci s'établit à 25 000, soit 10 % des navetteurs, dont 9 000 ont un emploi dans la métropole du Grand Paris ; dans les EPCI émetteurs, 20 000 actifs ont un emploi dans une autre région et ils ne représentent que 3 % des navetteurs.

Dans les EPCI plutôt employeurs, l'emploi diminue de 0,4 % par an entre 2006 et 2016 tandis que le nombre d'actifs occupés baisse un peu plus (- 0,6 %). Le rapport emplois/actifs occupés dans ces intercommunalités

augmente donc légèrement : le nombre d'emplois pour 100 actifs occupés est passé de 115 à 117 en dix ans. La métropole du Grand Nancy, où le nombre de navetteurs sortants est resté stable, compte même 138 emplois pour 100 actifs en 2016, soit 9 de plus qu'en 2006, ce qui en fait le territoire le plus polarisant sur son voisinage en termes d'emplois. Bien qu'ayant un volume d'actifs et d'emplois moins important, la CA de Verdun est aussi particulièrement attractive en matière de marché du travail, avec 131 emplois pour 100 actifs.

Dans les EPCI plutôt résidentiels, l'emploi décroît de 0,5 % par an entre 2006 et 2016, alors que le nombre d'actifs occupés demeure stable. En conséquence, le rapport emplois/actifs occupés sur ces territoires chute : en 2016, on dénombre en moyenne 69 emplois pour 100 actifs occupés, contre 73 en 2006. La communauté de communes Haut Chemin - Pays de Pange compte seulement 31 emplois pour 100 actifs occupés, rapport le plus faible dans la région en 2016.

5 Les EPCI les plus petits perdent davantage d'emplois que d'actifs occupés

Nombre d'emplois et d'actifs occupés et leurs évolutions selon la taille de l'EPCI

	Nombre d'EPCI	Emplois en 2016		Actifs occupés en 2016	
		Nombre	Évolution annuelle moyenne 2006-2016 (en %)	Nombre	Évolution annuelle moyenne 2006-2016 (en %)
Eurométropole Strasbourg	1	248 157	0,1	197 718	-0,1
De 200 000 à moins de 300 000 habitants	4	480 890	-0,4	405 617	-0,7
De 100 000 à moins de 200 000 habitants	4	221 664	-0,6	196 743	-0,7
De 50 000 à moins de 100 000 habitants	14	332 428	-0,6	382 333	-0,1
De 15 000 à moins de 50 000 habitants	84	676 263	-0,4	906 149	-0,1
Moins de 15 000 habitants	42	108 252	-0,9	155 782	-0,3
Grand Est	149	2 067 656	-0,4	2 244 343	-0,3

Source : Insee, recensements de la population 2006, 2011 et 2016.

Les EPCI frontaliers sont moins touchés par le recul du nombre d'actifs et d'emplois

Entre 2006 et 2016, le nombre d'emplois augmente dans 38 EPCI (figure 4) ; ces territoires sont plus souvent situés à l'est de la région, et cinq d'entre eux sont frontaliers avec l'Allemagne.

Les 111 autres EPCI perdent des emplois, dont 73 de façon continue. Ces derniers sont situés au sud-ouest de la région (Marne, Haute-Marne, Aube et sud de la Meuse), dans le Massif des Vosges et à proximité des frontières avec la Belgique et le Luxembourg.

Les 31 EPCI frontaliers avec l'étranger rassemblent près d'un tiers des emplois et des actifs du Grand Est. L'évolution du nombre d'emplois et d'actifs y est plus forte qu'ailleurs. Le nombre d'actifs occupés y reste globalement stable entre 2006 et 2016, alors qu'il diminue dans la région. Quant à l'emploi, il baisse en moyenne de 0,3 % par an, légèrement moins que dans l'ensemble du Grand Est.

À l'exception de l'Eurométropole de Strasbourg, ce sont les EPCI les plus peuplés de la région qui présentent le plus fort recul du nombre d'actifs occupés au cours des dix dernières années (figure 5). Dans les EPCI de plus de 100 000 habitants, le nombre d'actifs occupés a diminué de 46 000 entre 2006 et 2016 (- 0,7 % par an), soit plus des deux tiers de la baisse régionale. Au contraire, l'emploi progresse dans les métropoles françaises (+ 0,5 % par an en moyenne sur cette période).

Les EPCI de moins de 100 000 habitants ont également perdu des actifs occupés (- 17 000, soit - 0,1 % par an), mais surtout des emplois : - 60 000 entre 2006 et 2016, soit 65 % de la perte du Grand Est.

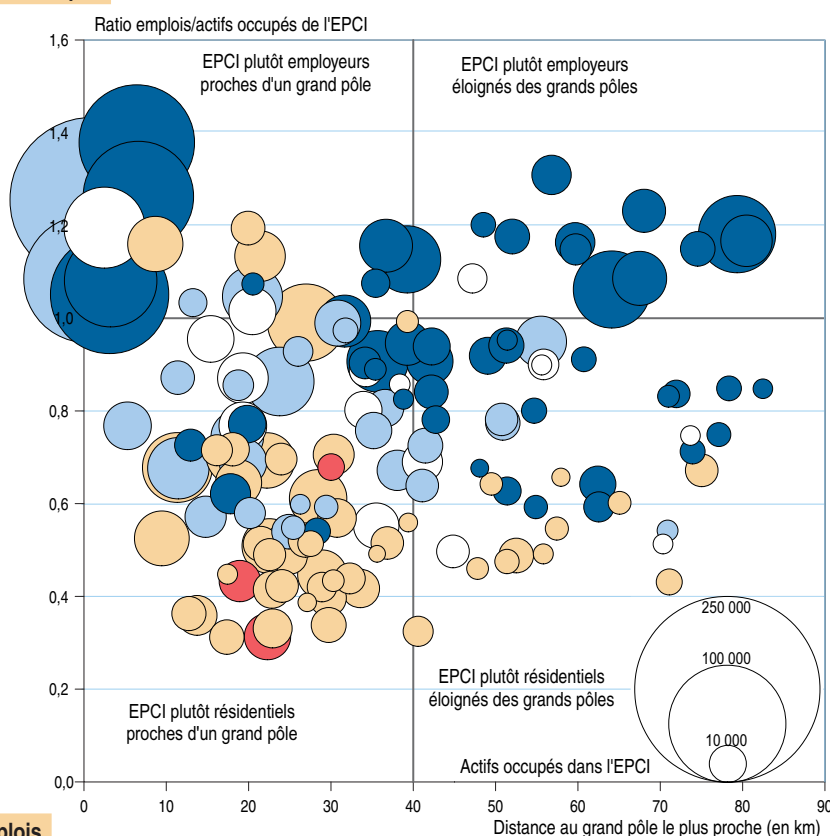
Les intercommunalités éloignées des grands pôles perdent plus d'actifs et d'emplois

En dix ans, les EPCI plutôt employeurs situés à moins de 40 km des grandes unités urbaines perdent moins d'emplois qu'en moyenne dans la région (- 0,3 %, contre - 0,4 % par an), alors que ceux situés plus loin en perdent beaucoup : - 0,8 % (figure 6). L'écart est plus marqué concernant les EPCI plutôt résidentiels : l'emploi baisse de 0,4 % dans ceux qui sont proches d'un pôle important et de 1,0 % dans ceux qui en sont éloignés. Le constat est similaire en termes d'actifs occupés : dans les intercommunalités situées à plus de 40 km des grandes unités urbaines, les effectifs reculent davantage que dans celles qui en sont plus proches (respectivement - 1,0 % et - 0,5 % pour les EPCI receivers, - 0,4 % et + 0,1 % pour les émetteurs). ■

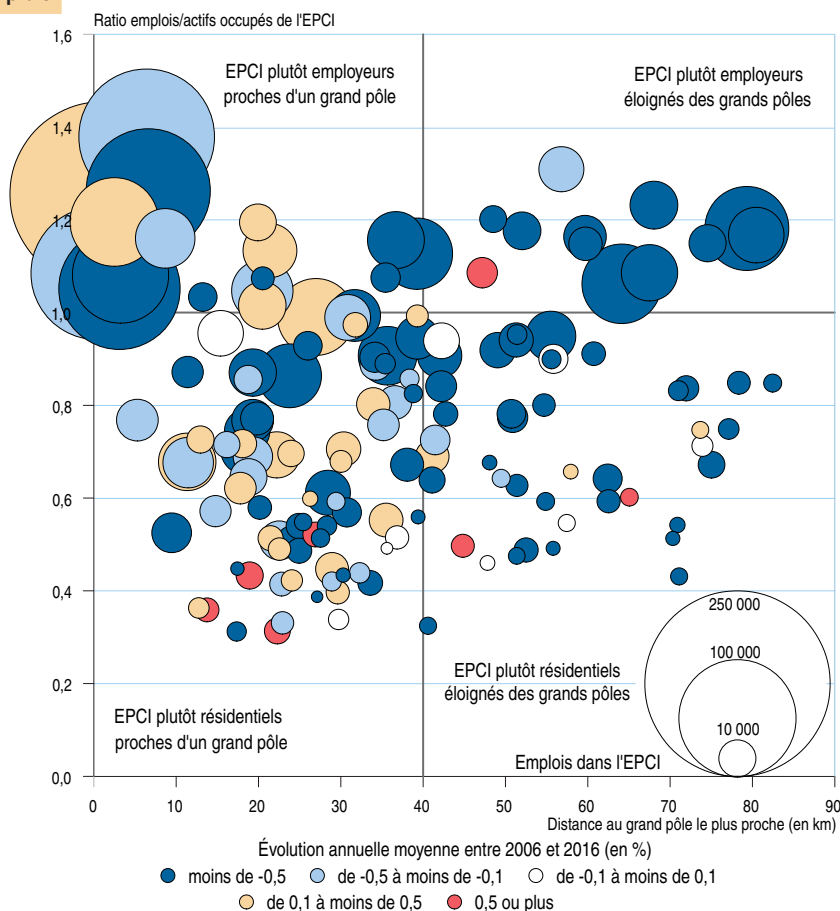
6 Dans bon nombre d'EPCI plutôt résidentiels et proches d'un grand pôle d'emploi, le nombre d'actifs occupés et d'emplois progresse

Évolutions annuelles moyennes entre 2006 et 2016 par EPCI selon la distance au grand pôle d'emploi le plus proche et le ratio emplois/actifs occupés

Actifs occupés



Emplois



Grand pôle d'emploi : unité urbaine ou city regroupant au moins 50 000 emplois en 2016.

Lecture : dans les EPCI plutôt employeurs (ratio emplois/actifs occupés > 1) et éloignés des grands pôles d'emploi (distance au grand pôle d'emploi le plus proche > 40 km), le nombre d'actifs occupés a diminué entre 2006 et 2016.

Source : Insee, recensements de la population 2006 et 2016.

172 000 actifs occupés du Grand Est travaillent dans ces pays limitrophes, ce qui fait du Grand Est la région où les marchés locaux du travail proches des frontières sont les plus ouverts sur l'étranger. Cela concerne 7,6 % des actifs occupés de la région, soit plus du double de la part relative à la seconde région (3,6 % en Auvergne-Rhône-Alpes). Et, 41,5 % des actifs résidant en France et travaillant à l'étranger habitent dans le Grand Est. Cependant, le nombre de frontaliers augmente moins vite dans la région qu'au niveau national : + 1,4 % par an entre 2006 et 2016, pour + 2,7 % en France métropolitaine.

L'emploi frontalier est un élément important de l'économie, tant au niveau national que régional : il concerne 1,5 % des actifs occupés à l'échelle nationale, mais contribue pour 15 % à la hausse du nombre d'actifs occupés. Dans le Grand Est, bien que le nombre d'actifs baisse de 64 800 en dix ans, le nombre de frontaliers augmente de 21 800 sur la même période.

Le nombre de frontaliers travaillant au Luxembourg, en Belgique ou en Suisse augmente ces dix dernières années, alors que celui des frontaliers travaillant en Allemagne diminue.

Définitions

Dans cette étude, les **emplois** correspondent aux emplois occupés par des personnes résidant en France, comptabilisés au lieu de travail, alors que les **actifs occupés** sont comptabilisés au lieu de résidence. Sur un territoire, ils sont reliés par l'équation suivante : Emplois (au lieu de travail) = Actifs occupés (au lieu de résidence) + Entrants - Sortants

Les **EPCI** (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) à fiscalité propre sont au nombre de 1 254 pour la France (hors Mayotte) et se répartissent en quatre catégories : communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines et métropoles.

Certains EPCI regroupent des communes de régions différentes, et sont rattachés dans cette étude à la région dans laquelle se situe leur commune la plus peuplée.

Un territoire est qualifié d'**émetteur** lorsque le rapport Emplois/Actifs occupés est inférieur à 1 (nombre de navetteurs entrants < nombre de navetteurs sortants), et **receveur** quand le taux est supérieur à 1 (nombre de navetteurs entrants > nombre de navetteurs sortants). Un territoire émetteur est plutôt résidentiel ; un territoire receveur est plutôt employeur.

Les **navetteurs** sont les personnes qui se déplacent entre leur lieu de résidence et leur lieu de travail. Sont ici considérées comme navetteurs, les personnes dont l'EPCI de résidence est différent de l'EPCI de travail.

La répartition des actifs occupés et des emplois est évaluée par un **indice de concentration géographique**. Le degré d'inégalité dans la répartition dans un espace (ici la France hors Mayotte) découpé en plusieurs zones (ici les EPCI) est ici mesuré par l'indice de concentration spatiale de Theil de la population à la date t.

Insee du Grand Est

Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication

Joël Creusat

Rédaction en chef

Laurence Luong

ISSN 2492-4547

© Insee 2019

Pour en savoir plus

- Reynard R., Vallès V., « Les emplois se concentrent très progressivement sur le territoire, les déplacements domicile-travail augmentent », *Insee Première* n° 1771, septembre 2019.
- Mironova E., Villaume S., « Forte croissance du nombre de travailleurs frontaliers vers la Suisse et le Luxembourg », *Insee Première* n° 1755, juin 2019.
- Gascard N., Lu A-V., « Organisation, fonctionnement et dynamiques de l'espace autour de Paris et de l'Île-de-France », *Insee Dossier Île-de-France*, juin 2019.
- Mironova E., Villaume S., « Depuis 1999, le nombre de frontaliers à destination du Luxembourg a doublé », *Insee Analyses Grand Est*, juin 2019.
- Desrivière D., « Les façades atlantique et méditerranéenne conjuguent dynamisme de la population et de l'emploi », *Insee Première* n° 1752, avril 2019.